

MME NATHALIE KOSCIUSKO MORIZET
MINISTRE DE L'ECOLOGIE
GRANDE ARCHE
TOUR PASCAL A ET B
92055 LA DEFENSE CEDEX

Le 11 juillet 2011

Madame la Ministre.

Le 19 mai dernier, vous nous proposiez d'adhérer à la Stratégie Nationale de la Biodiversité lors de sa présentation solennelle à la Cité Universitaire de Paris.

Sur le formulaire d'adhésion qui nous était alors distribué, on pouvait lire que "la SNB constitue la réponse de la France à la Convention sur la diversité biologique", ou Convention de Rio.

Cette stratégie avait une ambition : "préserver et restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité".

Nous n'avons rien trouvé à redire aux phrases que nous avons entendues - FERUS était présent dans la salle - ni à celles qui sont affichées sur le site du ministère. Nous étions prêts à jouer le jeu et à œuvrer pour apporter notre pierre à un édifice dont nous ne sous-estimions pas la complexité. Notre conseil d'administration consulté s'est dans les jours qui ont suivi prononcé très largement pour l'adhésion.

Hélas, votre récent refus d'honorer la timide promesse gouvernementale de lâcher une ourse en Béarn a fait l'effet d'un coup de massue. En ne laissant subsister que deux mâles dans les vallées d'Aspe et d'Ossau, comment "préserver, restaurer et renforcer" ce fleuron de la biodiversité française qu'est l'ours brun ?

Nous savons bien que la biodiversité ne se résume pas aux espèces les plus connues et les plus médiatisées. Beaucoup d'entre nous sommes des scientifiques, nous ne sommes pas aveuglés par notre passion pour l'ours. Toutefois, mettons nous à la place de tous les Français qui ne sont pas des experts. Va-t-on leur dire que la biodiversité, ce n'est pas du tout les quelques espèces emblématiques qu'ils connaissent, que c'est une affaire de statistiques, que seuls les professionnels peuvent interpréter?

Non, la meilleure manière pour les citoyens de juger la façon dont leur pays traite sa biodiversité est certainement de regarder ce qu'il fait pour des milieux emblématiques, et de voir s'il relève les défis posés par la raréfaction, voire la disparition d'espèces connues, d'espèces parapluies comme l'ours.

N'allons pas raconter aux Français qu'il faut faire la part du feu, et que si l'ours, le grand

 $\frac{\text{Adresse siège}}{\text{Siret}}: 163 \text{ Cit\'e des Associations - 93 La Canebière - 13001 - MARSEILLE} \\ \underline{\text{Siret}}: 402 \ 732 \ 184 \ 00039 - \underline{\text{Code APE}}: 9499Z$

hamster ou l'esturgeon ont disparu, c'est qu'ils n'étaient plus adaptés au monde moderne, mais que statistiquement ce n'est pas très grave car la biodiversité c'est "autre chose" que ces quelques espèces!

Ou alors, si nous ne sommes pas capables d'inverser le cours des événements pour ces espèces en grand danger, cela signifie que la France ne tiendra pas ses engagements internationaux dans bien d'autres domaines de l'environnement qui exigeront encore plus de volonté et de persévérance.

C'est donc que la France est une puissance de second rang en Europe pour ce qui est de la nature, qu'elle dissimule derrière les chiffres encore flatteurs de son patrimoine largement enrichi par l'outre-mer une profonde incapacité à la préserver contre les atteintes de l'urbanisme, de l'agriculture, des équipements moderne et de certains lobbies.

Faute d'un plan de sauvegarde pour l'ours, nous avions une promesse, mais elle n'a pas été tenue. Pire, la marche arrière s'est opérée au milieu du gué, alors que les feux verts avaient tous été donnés et que même les opposants avaient admis ce remplacement des ours tués du fait de l'homme. Reculer au dernier moment, c'était adresser un très mauvais message à ceux qui prétendent que l'ours n'a plus sa place dans les Pyrénées. Puisque ce remplacement des ours tués ne se fait décidément pas, que vont conclure ceux qui appellent à la disparition de l'espèce dans notre pays ?

Comprenez que nous soyons incapables, dans ces circonstances, d'adhérer à la stratégie nationale de la biodiversité quand on lui porte très concrètement et très sciemment un si mauvais coup dès sa naissance. Nous espérons pouvoir réviser notre position plus tard, quand ce gouvernement, ou un autre, mettra ses actes en phase avec ses discours.

Nous vous prions, Madame la Ministre, d'accepter l'expression de notre profond dévouement.

Po / le conseil d'administration - le secrétaire général - J F Darmstaedter

<u>Siret</u>: 402 732 184 00039 - <u>Code APE</u>: 9499Z